

ANNONCES LÉGALES

Appels d'offres

AVIS D'ATTRIBUTION

Maître d'ouvrage : Commune de Guichainville – 15 rue Dime – 27 930 GUICHAINVILLE – Tél.: 02.32.37.95.68.
Mandataire agissant au nom et pour le compte du maître d'ouvrage : SHEMA – 15 avenue Pierre Mendès France – BP 53060 – 14 018 CAEN Cedex 2 – Tél.: 02.31.46.91.40.
OBJET DU MARCHÉ : Contrat de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du groupe scolaire de GUICHAINVILLE (27930) - Publié le 05/04/2019 dans Paris-Normandie Eure
PROCÉDURE DE PASSATION : Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation selon les dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique
ATTRIBUTION DU MARCHÉ :
DESIGNATION : MAÎTRISE D'ŒUVRE
NB D'OFFRES REÇUES : 8
GROUPEMENT TITULAIRE : ACAU ARCHITECTES / OCEADE INGENIERIE / ALPHA BET – 33 rue du Pré de la Bataille
MONTANT HT : 105 445.76 € HT
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Les documents de marché sont consultables à la SHEMA, après demande formulée 48h à l'avance : 15 Avenue Pierre Mendès France – BP 53060 – 14018 CAEN Cedex 2 - Tél.: 02.31.46.91.40 - Fax : 02.31.46.91.41
PROCEDURE DE RECOURS : Tribunal Administratif de Caen – 3 rue Arthur Leduc – 14000 CAEN – Tél : 02.31.70.72.72.
Date d'envoi du présent avis : 21 août 2019

SILOGE

6 bis boulevard Chambaudoïn – CS 60942 – 27009 EVREUX CEDEX

Travaux de remplacement complet de 2 ascenseurs – Marché unique

Le dossier est téléchargeable sur le site internet : <https://demat.centraledesmarches.com/7049034>
Date d'envoi à la publication : 22 août 2019

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)
ABROGATION DE CARTES COMMUNALES

Par arrêté n°016-2019 en date du 12 août 2019, le Président de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) de la CCPAVR et l'abrogation induite des cartes communales des communes : Appeville-Annebault, Bonneville-Aptot, Brestot, Ecaquelon, Freneuse-sur-Risle, Glos-sur-Risle, Illeville-sur-Montfort, Saint-Symphorien, Selles, Thierville, Tourville-sur-Pont-Audemer, Triqueville.
L'enquête publique unique se déroulera du jeudi 12 septembre 2019 à 9h00 au mercredi 16 octobre 2019 à 18h00 (dernier délai), soit une durée de 35 jours consécutifs.
Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de la CCPAVR, Direction de l'Aménagement, place de Verdun, BP429, 27504 Pont-Audemer Cedex.

Sont concernées les communes suivantes : Appeville-dit-Annebault, Authou, Bonneville-Aptot, Brestot, Campigny, Colletot, Condé-sur-Risle, Corneville-sur-Risle, Ecaquelon, Freneuse-sur-Risle, Glos-sur-Risle, Illeville-sur-Montfort, Fourmetot, Les Préaux, Manneville-sur-Risle, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer/Saint-Germain Village, Pont-Authou, Saint-Mards de Blacarville, Saint-Philbert-sur-Risle, Saint-Symphorien.
A cet effet, et par décision n° E19000069/76 du 18 Juillet 2019, Madame la Présidente du Tribunal administratif de Rouen a désigné les membres de la commission d'enquête :

- **M. le Président de la commission,** Bernard POQUET, militaire retraité.
- **MM. les membres titulaires,** Gérard GOULAY, retraité de l'industrie, et Gilles SAPIN, retraité d'ERDF.

Les pièces de l'abrogation des douze cartes communales et du dossier du projet de plan local d'urbanisme intercommunal, comprenant notamment une évaluation environnementale du projet, les avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées, ainsi que les registres d'enquête à feuillet non mobiles, cotés et parafés par les commissaires-enquêteurs, seront tenus à la disposition du public, à l'exception des dimanches, jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- Au siège de la CC Pont-Audemer Val de Risle, (Place de Verdun, BP 429, 27504 Pont-Audemer cedex), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;
- A la mairie de Corneville s/Risle (2621, chemin de la Vierge, 27500 Corneville s/Risle), le mardi de 16h30 à 18h30, le jeudi de 10h à 12h, le vendredi de 16h30 à 18h30 ;
- A la mairie d'Illeville s/Montfort (Le village, 27290 Illeville s/Montfort), le mardi de 17h à 18h30 et le jeudi de 17h à 19h ;
- A la mairie de Montfort s/Risle (3, rue Saint-Pierre, 27290 Montfort s/Risle), les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins de 8h30 à 12h, le lundi après-midi de 13h30 à 17h, et les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 13h30 à 18h ;
- A la mairie de Pont-Authou (3, rue Louise Givon, 27290 Pont-Authou) les lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h, le mercredi matin de 8h à 11h, les lundi et jeudi après-midi de 13h à 17h, et le mardi de 13h à 19h ;
- A la mairie de St Mards de Blacarville (1, place de la mairie, 27500 St Mards de Blacarville), le lundi de 15h à 18h, le mercredi de 11h à 14h, le jeudi de 15h à 18h ;
- A la mairie de St Philbert s/Risle (6, rue Augustin Hébert, 27290 Saint-Philbert s/Risle), les lundi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, le mardi de 10h à 12h et de 16h à 19h ;
- A la mairie de Selles (1, place de la mairie, 27500 Selles), les mardi et jeudi de 17h à 19h.

A noter que toutes les communes de la CCPAVR disposent d'un support informatique du dossier.
Le dossier peut également être consulté et téléchargé sur le site dédié au PLUI : <http://plui-ponto.fr/>.
La Commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public et recevra leurs observations aux lieux de permanences et aux horaires suivants :

PONT-AUDEMER, Salle d'armes (Place du Général de Gaulle)
- Le jeudi 12 septembre 2019, de 9h à 12h ;
- Le samedi 5 octobre 2019, de 9h à 12h ;
- Le mercredi 16 octobre 2019, de 15 à 18h.
Mairie de CORNEVILLE S/RISLE, salle du Conseil municipal
- Le jeudi 26 septembre 2019, de 9h à 12h ;
- Le jeudi 10 octobre 2019, de 9h à 12h.

Mairie d'ILLEVILLE S/MONTFORT
- Le mardi 1^{er} octobre 2019, de 15h à 18h ;
- Le mercredi 16 octobre 2019, de 9h à 12h.

Mairie de MONTFORT S/RISLE, salle du Conseil municipal
- Le samedi 21 septembre 2019, de 9h à 12h.

Mairie de PONT-AUTHOU, salle du Conseil municipal
- Le mardi 17 septembre 2019, de 15h à 18h ;
- Le mardi 1^{er} octobre 2019, de 9h à 12h.

Mairie de S^T MARDS DE BLACARVILLE, salle du Conseil municipal
- Le jeudi 12 septembre 2019, de 15h à 18h ;
- Le jeudi 10 octobre 2019, de 15h à 18h.

Mairie de S^T PHILBERT S/RISLE
- Le mardi 17 septembre 2019, de 9h à 12h.

Mairie de SELLES, Salle du Conseil municipal
- Le Jeudi 26 septembre 2019, de 16h à 19h.

Le public pourra consigner ses observations, propositions ou contre-propositions :

- sur les registres d'enquête mis à disposition au siège de l'enquête et dans les mairies citées ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture et ce, pendant ou hors permanences des commissaires enquêteurs.
- par voie électronique à : enquete-publique.plui-27pa@ccpavr.fr, adresse opérationnelle uniquement du jeudi 12 septembre 2019 à 9h00 au mercredi 16 octobre 2019 à 18h00 inclus.
- par voie postale, courrier adressé au siège de l'enquête publique à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête sur le projet de PLUI.

A noter que les mails et les courriers seront annexés au registre déposé par la CCPAVR et qu'ils ne seront pris en compte uniquement qu'à réception pendant la période d'enquête.

Les contributions seront consultables en permanence par le public, quel que soit le support utilisé.

Le rapport d'enquête et les conclusions motivées de la Commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant un an après la clôture de l'enquête, notamment au siège de la CCPAVR et également disponibles sur le site de la communauté de communes : <https://www.ville-pont-audemer.fr/votre-territoire/communaute-de-communes/>.

La Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle est responsable juridiquement du projet d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'abrogation des cartes communales.

Le présent avis, sera affiché au siège de la CCPAVR et dans l'ensemble des communes (y compris les communes déléguées) ; il apparaîtra également sur les sites Internet : <http://plui-ponto.fr/> et <https://www.ville-pont-audemer.fr/votre-territoire/communaute-de-communes/>.

A l'issue de l'enquête publique, et après réception des conclusions de la commission d'enquête, le projet sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et des conclusions motivées de la commission. L'approbation du PLUI et l'abrogation des cartes communales seront prises par délibération du Conseil communautaire de la CCPAVR.

Commune de Nassandres sur Risle
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUEMODIFICATION SIMPLIFIÉE DES PLU
DES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE
NASSANDRES ET FONTAINE LA SORÊT

Il est rappelé que par arrêté n° 108/2019 du 3 juillet 2019, le Maire de Nassandres sur Risle a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification simplifiée des PLU.

A cet effet, Monsieur Patrick BATAILLE, militaire retraité, a été désigné comme commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Rouen.

L'enquête se déroulera en Mairies déléguées de Nassandres et de Fontaine la Sorêt du **Lundi 26 août 2019 au Mercredi 25 septembre 2019 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies déléguées :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, dans la commune déléguée de Nassandres

- Le vendredi de 17h30 à 19h00, dans la commune déléguée de Fontaine la Sorêt.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
- **Lundi 26 août 2019 de 14h00 à 17h00 dans la commune déléguée de Nassandres.**

- **Mercredi 11 septembre 2019 de 15h00 à 17h00 dans la commune déléguée de Nassandres.**

- **Vendredi 13 septembre 2019 de 17h00 à 19h00 dans la commune déléguée de Fontaine la Sorêt.**

- **Mercredi 25 septembre 2019 de 15h00 à 17h30 dans la commune déléguée de Nassandres.**

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur le site internet suivant : www.nassandres-sur-risle.fr, sur un poste informatique en mairies déléguées, aux heures et jours d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification simplifiée des PLU des communes déléguées de Nassandres et Fontaine la Sorêt pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairies déléguées de NASSANDRES, sise rue Joliot Curie, Nassandres 27550 NASSANDRES SUR RISLE, et de FONTAINE LA SORÊT, sise rue des Ecoles, FONTAINE LA SORÊT 27550 NASSANDRES SUR RISLE, par tous les administrés de Nassandres sur Risle (CARSIX, NASSANDRES, FONTAINE LA SORÊT, PERRIERS LA CAMPAGNE) et par des personnes, hors commune.

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de NASSANDRES SUR RISLE, sise - rue Joliot Curie Nassandres 27550 NASSANDRES SUR RISLE et, le cas échéant, selon le moyen de communication électronique suivant : mairie@nassandres-sur-risle.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en Mairie.

Le Maire, André ANTHIERENS

Divers

La préfecture de la région Normandie et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie (DRAAF) informent de la parution de l'arrêté préfectoral fixant les délais pour le dépôt des dossiers de reconnaissance des organismes à vocation sanitaire (OVS) et de, l'organisation vétérinaire à vocation technique (OVRT). Ces dossiers sont à déposer à la DRAAF, 6 boulevard du général Vanier, CS 95 181, 14070 Caen cedex 5 entre le 1^{er} et le 30 septembre 2019.

L'arrêté préfectoral est consultable à l'adresse suivante (dans l'annexe spécial n° 100 publié le 30/07/19) : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Documents-publications/Recueil-des-Actes-Administratifs/Recueil-des-Actes-administratifs-2019/Recueil-des-actes-administratifs-regionale-Juillet-2019>

Vue des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 2 octobre 2019, il a été constitué une société :

Dénomination sociale : ENTR'2 PRISES

Siège social : 14 route d'Orbec, 27300 Caorches Saint Nicolas

Forme : SARL
Capital : 7000 €
Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger : l'entreprise générale d'électricité d'installation, réparation, maintenance, dépannage, de chauffage électrique, de courant faible, de ventilation, de climatisation, plomberie, sanitaire, canalisation et chauffage.

Cogérant : Monsieur Jean-Laurent MARTEL, 14 route d'Orbec, 27300 Caorches Saint Nicolas

Cogérant : Monsieur Benoît LECHARDEUR, 7 route du Chamblac, la Roussière, 27270 Mesnil en Ouche

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bernay.

AUTOMOBILE



OCCAZ AUTO 27

ACHÈTE COMPTANT

tous types de véhicules
à partir de l'année 2002,
utilitaires à partir
de l'année 2001.

Camping cars à partir de 1993.

PAIEMENT COMPTANT

ou chèque certifié

Se déplace

Vendre à un professionnel

vous décharge de toute

responsabilité.

Pour plus d'info,

veuillez nous contacter

Tél. 02.32.38.66.13

Tél. 06.73.64.38.92

Siret 443 719 943



ACHÈTE

TOUS TYPES

DE VOITURE

ET MOTO

même accidentées

HS, à partir de 2003

sans contrôle technique

Paiement immédiat

Déplacement gratuit

Tél. 06.65.90.31.97

Siret 751 914 508

EMPLOI

Activité commerciale

Divers

Pincesse Emeralda voyance et magnétisme. Cabinet ouvert tout le mois d'août. Connaissez-vous mon nouveau site pncesseemeralda.fr Je consulte personnellement par téléphone et en cabinet, à Bois-Guillaume. **Tél. 06.11.46.41.89**



Services à la personne

Propositions

76.27 FAIS TAILLE HAIE, nettoyage de cours même difficile, démolitions, élagage ttes hauteurs, abattage d'arbres et de haies, tonte de pelouse même très haute, préparation pelouse, allées en gravillons, débroussaillage, roncier, avec matériel, enlèvement de déchets, tous travaux. **Tél. 02.32.31.24.77 ou 06.77.44.37.39**

Dame cinquantaine sérieuse, dynamique et attentionnée propose ses soins uniquement aux dames âgées et malades, aide dans la vie quotidienne (hygiène, visites médicales, promenades, courses et la bonne cuisine). Possibilité déplacement dans une autre ville.(ou pays) Possède Permis B, voiture. Je parle français, persan, anglais.
Tél : 06.76.59.60.90.

IMMOBILIER

Immo vente

Maison

LOGÉAL IMMOBILIERE **À VENDRE**

ECTOT-LES-BAONS :
Maison jumelée : T2
Surf. Hab. : 46 m² - Surf. Terrain : 533 m².
60 000€ (classe énergétique F)

CIRQUETOT SUR OUVILLE :
Maison jumelée de plain-pied : T2
Surf. Hab. : 50.28 m² - Surf. Terrain : 324 m².
75 000€ (classe énergétique E)

** ces prix s'entendent hors frais de notaire*

Offre réservée en priorité aux locataires des bailleurs sociaux du département et aux gardiens d'immeubles qu'ils emploient.

Pour tout renseignement, contactez : M^{me} DUHAMEL : 02 32 70 60 05

VOYANCE

RENCONTRES

Professeur BILLAL Grand Voyant MEDIUM Guérisseur
07 88 50 52 49

Spécialiste du retour immédiat de l'être aimé. Amour perdu, renfort de sentiments, fidélité entre époux, protection contre les dangers, désenvoûtement, difficultés financières, chance aux jeux, commerce, problèmes familiaux et professionnels. Efficacité en trois jours, compétent, sérieux et discret. 7/7 de 8 h à 22 h. **Déplacement possible Siret 53991600700013**

Rencontres libres

KARINE 45 ans, fine blonde jolie poitrine et formes sexy, ch. histoires gourmandes avec des hommes de la région. Dispo au 08 95 07 95 99 (0,80 €/mn)

À 47ans, **NATACHA** aimerait se retrouver dans les bras d'un homme qui sache y faire avec les femmes. Elle est dispo au **08 95 69 13 48 (0,80 €/mn)**